

Objekttyp: **TableOfContent**

Zeitschrift: **Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des intérêts du Jura**

Band (Jahr): **36 (1965)**

Heft 7

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

P54

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA
CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

N° 7 Juillet 1965

SOMMAIRE

Apprentis méritants — Les conseils du spécialiste — Les étangs des Franches-Montagnes
Quelques industries jurassiennes vues à la loupe — Chronique économique

Apprentis méritants

Autrefois, un jeune homme faisait l'apprentissage de son métier. Il roulait ensuite un peu sa bosse pour voir ce qui se passait ailleurs. Il se mariait, s'installait pour la vie dans son commerce ou son entreprise et, jusqu'à la fin de ses jours, il mettait en valeur ce qu'il avait appris dans son jeune âge et s'assimilait assez facilement les quelques nouveautés qui s'imposaient.

Aujourd'hui, ainsi que l'a souligné M. René Steiner, président de l'ADIJ, à Tavannes, à l'occasion de la 9^e Journée des apprentis méritants du Jura, il en va autrement. La fin de l'apprentissage n'est pas une fin en soi. C'est plutôt un commencement. Les connaissances professionnelles ne sont plus jamais complètement acquises. L'âge du perfectionnement dure toute la vie.

Que ce soit dans le commerce, au bureau, à la comptabilité, que ce soit à l'atelier, à l'usine, au laboratoire, l'évolution des méthodes de travail, celle des techniques et des connaissances sont en continuelle transformation. Pour l'employé, le contremaître, le chef d'entreprise, l'adaptation aux techniques nouvelles devient une nécessité absolue. Celui qui voudrait résister à une adaptation nécessaire serait vite dépassé puis éliminé.

On comprend, dès lors, que l'orateur, qui avait déjà rappelé aux apprentis et apprenties méritants ce qu'ils devaient à leurs parents, à leurs maîtres d'apprentissage et au corps enseignant de l'école professionnelle qu'ils avaient fréquentée, ait conclu par ces mots :

« C'est dans ce monde-là que vous entrez, jeunes gens et jeunes filles. Et le meilleur outil qui vous reste pour vous imposer, c'est l'esprit. Votre esprit doit rester mobile, ouvert, curieux. Pour qu'il le demeure, vous devez aimer votre métier, vivre avec lui, et chercher à le perfectionner. Il n'y a pas de branches de l'activité humaine qui échappent à ce besoin de perfectionnement. Avec un caractère équilibré, un cerveau qui fonctionne bien, une bonne santé et beaucoup de volonté, vous allez vous mettre au travail pour façonner le monde de demain ou, du moins, apporter votre contribution personnelle au progrès. »

En accueillant ses hôtes d'un jour, M^e Jules Schlappach, maire de Tavannes, sut parfaitement définir le grand bourg qu'il administre et qui, devant atteindre prochainement le cap des 4500 habitants, compte de nombreux apprentis.